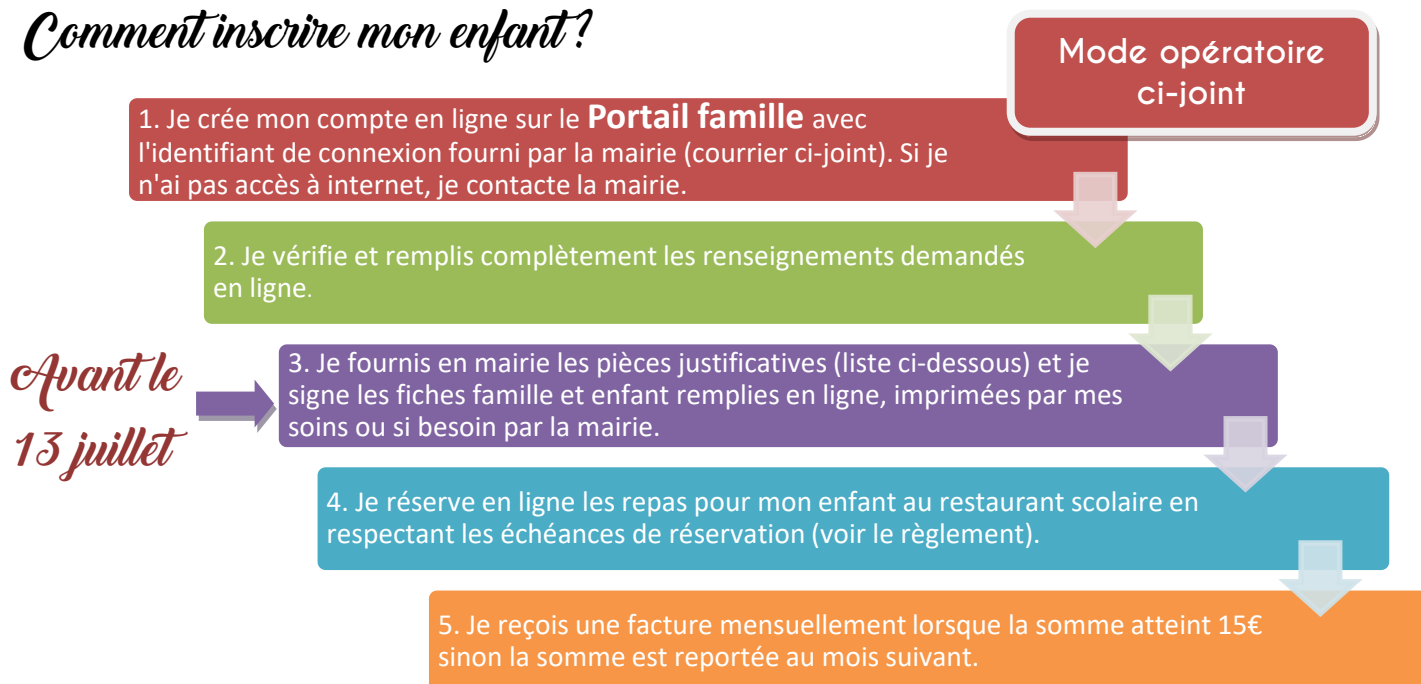


Inscriptions au restaurant scolaire

Tous les accueils et services périscolaires sont facultatifs mais soumis à des inscriptions obligatoires.

NOUVEAU ! INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR LE PORTAIL FAMILLE.

Comment inscrire mon enfant ?



Réunion d'information sur les nouvelles modalités d'inscription
le jeudi 5 juillet à 18h30 à l'Hôtel de Ville d'Ombree d'Anjou
4, rue A. Gaubert et S. Micolau - POUANCÉ

Liste des pièces à fournir pour valider l'inscription :

- la fiche famille et la fiche enfant (à remplir en ligne sur le Portail famille), imprimées, datées et signées
- la fiche d'inscription datée et signée (ci-jointe)
- la fiche sanitaire de liaison datée et signée (ci-jointe)
- l'attestation CAF ou MSA avec le quotient familial
- une attestation d'assurance scolaire et extrascolaire ou responsabilité civile
- l'acte d'engagement du règlement de bonne conduite de l'enfant daté et signé (ci-joint)
- une photocopie du dernier jugement ou de l'ordonnance provisoire du juge des affaires familiales mentionnant la résidence habituelle de l'enfant pour les parents séparés ou divorcés ou à défaut une attestation sur l'honneur du deuxième parent accordant tout pouvoir à la scolarisation de l'enfant pour les parents séparés
- un RIB pour le prélèvement automatique (facultatif)

Restaurant scolaire

Nouveau tarif : 3,40€ le repas au lieu de 3,50€

Modalités d'inscriptions (voir rubrique « Inscriptions ») :

La réservation des repas se fera uniquement en ligne.

Les ventes de tickets n'auront plus lieu. Elles seront remplacées par une facture mensuelle.

Les enfants doivent être inscrits sur le portail des familles au moins une semaine avant de pouvoir accéder au service.

Les réservations des repas en ligne doivent être enregistrées au plus tard le vendredi pour les repas de la semaine suivante. Le parent pourra modifier sa réservation au plus tard la veille avant 10h. Passé ce délai, toute absence non justifiée (non présentation d'un certificat médical ou autre) sera facturée.

Règlement disponible sur le site www.combrée.fr, rubrique « Accueils périscolaires ».

Menus consultables sur le site www.radislatoque.fr. Créez un compte et sélectionnez dans la liste déroulante « Restaurant scolaire de Bel-Air - Combrée ».

Autres services

► Accueil de loisirs du mercredi et des petites vacances

Nouveau !

Anima'Kids

**Accueil à la journée ou ½ journée
avec ou sans repas**

Mercredis

Petites vacances

(automne, hiver et printemps)

Lieu : VERGONNES, 6 rue de la Verzée

Garderie matin et soir possible :

- Vergonnes, 6 rue de la Verzée
- Groupe scolaire public de Bel-Air
- Ecole Jules Verne de Pouancé

Transport navette vers le lieu d'accueil

Sur inscription 20 places

Multi'Act

Activités à la carte à dominante sportive

Petites vacances

(automne, hiver et printemps)

Lieux : Salle de sports de Bel-Air ou
Pouancé

1 semaine par pôle

- Pour les 4-6 ans : 2 ½ journées par semaine
- Pour les 6-11 ans : 1 journée complète et 6 ½ journées par semaine

TARIFS* Multi'Act	½ journée	Journée
	3 €	5 €

TARIFS* ALSH	QF < 600	601 < QF < 900	901 < QF < 1200	QF > 1201
Journée	5 €	7 €	9 €	11 €
½ journée	3 €	4 €	6 €	7 €
Garderie au ¼ h	0,26 €	0,30 €	0,35 €	0,40 €
Repas	3,40 €			

* Tarifs applicables pour les enfants habitant la commune d'Ombrée d'Anjou.
Informations auprès de l'Hôtel de Ville d'Ombrée d'Anjou au 02 41 92 35 19.

► École de sports

Maîtrise de l'espace, connaissance de soi, ouverture aux autres, l'École de Sports met le sport à la portée de tous les enfants. Elle permet aux enfants de découvrir plusieurs disciplines avec des activités multiformes sans spécialisation, qui favorisent le développement de leur corps.

À partir de 4 ans jusqu'à 11 ans.

Lieu : Salle de sports de Bel-Air de Combrée

Jours et horaires (pendant la période scolaire) :

Lundi	Jeudi	Vendredi
16h30 - 17h45 GS > CE1	16h30 - 17h45 CE1 > CM2	16h30 - 17h30 MS > GS



Le jour sera déterminé en fonction de l'âge de l'enfant et des places disponibles.

Les enfants non scolarisés au groupe scolaire public de Bel-Air peuvent arriver à la salle de sports à 16h40.

Tarifs : Habitants d'Ombree d'Anjou : 51€ l'année

Habitants hors Ombree d'Anjou : 85€ l'année

La priorité étant donnée aux enfants de la commune d'Ombree d'Anjou.

Informations et règlement disponibles sur le site www.combrée.fr, rubrique « Enfance-Jeunesse > Activités 4-11 ans ».

► École de musique de l'Anjou Bleu



NOUVEAU ! Éveil musical pour les MS, GS et CP, proposé par l'école de musique dans les locaux du groupe scolaire de Bel-Air.

Vendredi de 16h30 à 17h30 sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.

Tarif : 110€ pour l'année payable en 3 fois.

Contact : Gérard RAMIREZ / 06 03 10 52 67 / d.ecoledemusique@pays-segreen.fr

Voir plaquette en pièce jointe.

